



Contre l'austérité dans l'éducation comme ailleurs

Contre les DHG en baisse ou insuffisantes

Pour une vraie relance de l'éducation prioritaire

Continuons et amplifions la mobilisation

Tous en grève le 18 mars

Manif à 10h30, Vieux-Port

Rendez-vous Education à 9h devant l'IA

Mardi 18 mars 2014, les organisations syndicales CGT, FSU, FO et Solidaires appellent à une mobilisation interprofessionnelle unitaire. Il est en effet urgent de se mobiliser alors que la situation économique est particulièrement préoccupante. Les salariés, retraités et privés d'emploi sont les premiers à faire les frais de la politique du gouvernement qui se traduit par des cadeaux financiers pour les grandes entreprises, au détriment des salaires, de la protection sociale et de l'emploi.

Le pacte dit de responsabilité prévoit la suppression des cotisations sociales des entreprises de la branche famille : un cadeau de 35 milliards pour le patronat ! Avec en plus 50 milliards d'euros d'économies annoncées dans ce "pacte" sur les budgets publics, ce sont tous les Services Publics, et en particulier l'Éducation nationale, qui vont subir ces "économies".

Dans l'éducation aussi, l'austérité !

Preuve est faite que pour le gouvernement il n'y a en fait : **ni éducation prioritaire, ni priorité à l'éducation !**

Dans tous nos établissements, le constat est le même, les DHG sont en baisse ou insuffisantes. Les collèges et lycées sont amenés à gérer la pénurie, à regrouper des sections, à augmenter la taille des groupes et des classes. L'IA a clairement annoncé à la délégation reçue que les dédoublements et les effectifs allégés ne sont plus un objectif pour tous les établissements.

Imposons leur le changement !

C'est pour refuser cette dégradation, que les établissements étaient dans l'action en février, que **400 manifestants s'étaient rassemblés le 18 pour porter ensemble toutes nos revendications !**

Pour le 18 mars, la CGT-Educ'action 13 avec l'intersyndicale Educ appelle à cesser le travail et à s'inscrire dans les actions interprofessionnelles de manifestations.

Cela permettra de faire le lien avec les autres départements mobilisés, avec les écoles qui commenceront à connaître leur carte scolaire et les modalités d'application de la réforme des rythmes, avec l'ensemble des fonctionnaires qui se mobiliseront contre les menaces de gel de l'avancement et pour l'augmentation de nos salaires, avec l'ensemble des salariés contre le pacte de responsabilité et l'austérité.

Partout, réunissons-nous et décidons de la suite de notre mobilisation !

Une AG des établissements est prévue le 18 mars à 14h Salle Allende, Bourse du travail

Fonte ou refonte de l'Education Prioritaire ?

Loin des prétentions du ministre de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin, à "ceux qui ont 80% de boursiers", loin de ses annonces d'une relance : pour les collèges et lycées relevant de l'éducation prioritaire, la douche est froide, et les attentes sont plus que déçues.

D'abord pour les lycées et certains collèges qui, avec les nouvelles appellations REP, doivent s'attendre à être sortis de ce dispositif et à ne plus bénéficier d'aucune dotation particulière dans les prochaines années alors que la difficulté à y exercer est toujours d'actualité.

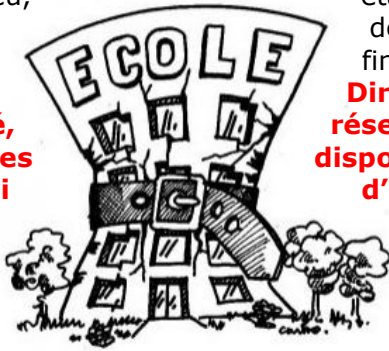
Ensuite pour les établissements REP- qui n'auront qu'une augmentation de la prime de 50% (40€ pour solde de tout compte) et encore qu'en 2015. Et rien pour améliorer les conditions d'enseignement.

Egalement pour tous ceux qui, futurs REP+, doivent attendre les futures mesures au moins 1 an, mais aussi pour les déjà REP+ pour qui la pondération de 1.1 risque de se transformer en exigence de travail supplémentaire par la hiérarchie.

Surtout, dès cette année, qu'ils soient REP+, REP- comme les collèges ou ZEP « en sursis » comme les lycées et LP, tous constatent que leur dotation est en baisse. C'est la conséquence directe de la volonté ministérielle de ne plus faire de la réduction des effectifs un axe de l'éducation prioritaire.

REP+, REP-, ex-ZEP ou non-ZEP : tous subissent l'austérité

- **DHG en baisse ou insuffisantes** : sous couvert de prévisions d'effectifs en baisse on ponctionne 10h ici, 20h là, entraînant la perte de moyens réels puisque l'on supprime des dédoublements (Clg Malrieu, Rostand...), des postes d'enseignants (Lycée l'Estaque, en anglais et électronique par exemple)... **Nul n'est épargné, preuve en est avec ces établissements ECLAIR qui perdent des heures (du jamais vu) : -12h à la Belle de Mai, --15h à Clair Soleil, -28 h au Vieux Port, -51h au lycée Colbert...**



Les Rep+ eux-mêmes, si on met de côté la dotation spécifique qui finance la pondération de 1.1, mais qui, consacrée à la concertation, ne devrait pas impacter les structures, subissent des baisses comme au collège Renoir qui perd 31h.

- **DHG opaques et non réglementaires**. En lycée et LP, par l'opacité des modes de calcul et la globalisation, le rectorat continue d'affecter moins d'heures que ce qui serait nécessaire pour faire fonctionner toutes les classes de CAP ou bac-pro selon les horaires officiels.

- **Insuffisances et flous autour de Rep+** : le dispositif Rep+, qui ne concerne, que 10 établissements en cette rentrée sur l'académie est tout sauf ambitieux. Seulement 10 établissements Rep+ et pas moyen de dégager une enveloppe spécifique pour financer le dispositif ?! **En effet la Direction Académique a puisé dans la réserve de rentrée pour financer le dispositif : attention à la hausse d'effectifs en septembre dans tous les établissements qui n'auront plus cette marge d'ajustements !**

Par ailleurs ces pondérations, financées en moyenne à 50% en heures supplémentaires, ne devraient pas réduire le temps de travail devant élèves. Enfin il est question d'introduire 1H30 de concertation dans les emplois du temps des enseignants : cela revient à nier le travail de suivi et de concertation déjà accompli par les collègues !

- **AED, Non-titulaires... toujours oubliés** : déjà exclus des dispositifs d'indemnités : AED, administratifs ne sont pas plus concernés par la pondération qui ne devrait concerner que les enseignants.

Dans tous les établissements, décidons ensemble de poursuivre l'action pour l'amélioration des conditions d'étude et de travail partout, pour une vraie relance de l'éducation prioritaire

La CGT-Educ'action revendique :

- Les moyens pour un maximum de 24 élèves par classe en lycée avec les dédoublements nécessaires, de 20 élèves en collège et 15 en éducation prioritaire ;
- Une pondération qui soit une vraie réduction du temps de travail et non un temps de réunion supplémentaire ;
- L'élargissement des dispositifs REP+ à tous les personnels, à tous les établissements de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2013 ;
- L'abrogation du dispositif ECLAIR ;
- Le renforcement des équipes de vie scolaire, de santé et de service social ;
- La remise en cause de la réforme du bac pro en 3 ans et de celle du lycée général et technologique ;
- Des équipes stables et des personnels titulaires en nombre suffisant. Cela passe par la titularisation immédiate de tous les précaires.

Tous en grève le 18 mars !
L'AG des établissements appelle à se retrouver à 9h devant l'IA du 13 pour rendre visible les revendications de l'Education avant de rejoindre la manifestation interprofessionnelle.

A remettre à un-e militant-e CGT-Educ'Action ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom..... Prénom

Tél..... e-mail.....

CGT-Educ'action 13, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04 91 62 74 30

Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org E mail sdencgt13@wanadoo.fr